

1

LA COMMUNE

La III^{ème} République est proclamée le 4 septembre 1870. Le gouvernement provisoire signe un armistice avec la Prusse ce qui mécontente les Parisiens. De mars à mai 1871, les Parisiens se soulèvent et forment la Commune de Paris qui instaure un pouvoir révolutionnaire. Le gouvernement ordonne une terrible répression (plus de 20 000 morts).

2

Déclaration de la Commune au peuple français le 19 avril 1871

Cette fois encore le peuple de Paris travaille et souffre pour la France entière. [...] Que demande-t-il ?

La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du peuple et le développement régulier et libre de la société.

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacun l'intégralité de ses droits et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes comme homme, comme citoyen et producteur.

[Paris] se réserve d'opérer comme il l'entendra chez lui les réformes administratives et économiques que réclame sa population.

3



Louise Michel haranguant les communards, scène peinte par Jules Girardet, en 1883.

4



Proclamation de la République, 1870 (Jacques Guiaud)

5

LA REPUBLIQUE ENRACINEE

La République s'enracine progressivement en France. Les libertés sont garanties. Grâce au suffrage universel masculin, les élections font de la République l'affaire de toutes les familles. L'école répand la langue française dans toutes les régions. Le 14 juillet devient fête nationale qui rassemble tous les français. A la veille de la Première Guerre mondiale, les opposants à la République ne sont plus qu'une minorité et la nation française paraît unie.

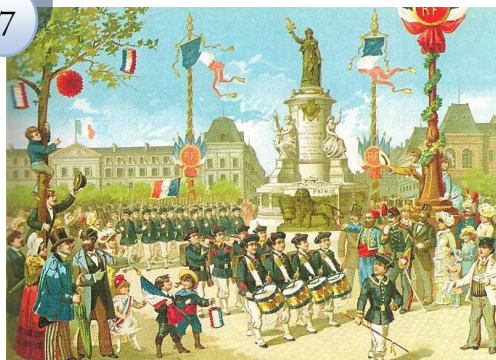
LES LOIS REPUBLICAINES

La III^{ème} République installe un régime parlementaire. Le pouvoir est partagé entre les Assemblées (Chambres des députés et Sénat).

De 1881 à 1889, différentes lois ont rétabli les grandes libertés en France : liberté de réunion, liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté syndicale et liberté d'association

En 1881 et 1882, le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, instaure l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire. L'école forme les citoyens et les travailleurs dont la France a besoin. On a construit 20 000 écoles nouvelles. La séparation des Eglises et de l'Etat intervient en 1905. L'Etat français devient laïque.

7



La fête du 14 juillet, place de la République, à Paris, en 1880.